



COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

Nouveautés

Enrichissement de la table historique des événements

Création de deux nouvelles transactions afin de pouvoir historiser les plans et les annuités

Possibilité de faire des historisations intermédiaires en cours d'exercice

Possibilité de créer des immobilisations de simulation par interface

Ajout fourchette de dates comptables

Objectif de Simulation

Evolution du traitement de clôture

Prise en compte des immobilisations provisoires sur l'état 2054

Possibilité de générer l'écriture d'acquisition sur l'établissement destination

Modifications

Modification de l'accès à la mise en service à partir de GAMIMO

Evolution du contrôle de cohérence entre les données des immobilisations et des locations

Prendre en compte le plan fiscal dans les éditions

Avoir le détail des mensuelles jusqu'à N+9 avec l'édition des prévisions

Si le marquage de l'annuel est demandé, on contrôle que la somme des mensuelles soit égale à

l'annuel

Correction des cessions dans le cas des amortissements très courts

Possibilité de ne pas faire suivre le CGR lors du transfert d'une immobilisation sur un autre

établissement

Correction de la gestion de la TVA sur l'établissement destination en cas de transfert

Prendre en compte les zones de l'immobilisation sur l'établissement destination

Prendre en compte les postes de GAMACP pour la création des lignes budgétaires

Possibilité d'alimenter les budgets à classe

Mise à jour des programmes java pour le passage au HTML5

MODULES

Nouveautés

QNIREG - Règles de génération et diffusion des tâches collaboratives

Modifications

Evolution de la gestion des remplacements

STRUCTURES DE DONNEES

Créations de tables

AMEVP - Evénements plans

AMEVA - Evénements annuités

Modifications de tables

AMEVN - Table des événements

AMIMP - Table des immobilisations provisoires

Ce document présente les évolutions survenues sur le module Qualiac® Immobilisations en H1.01.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Nouveautés

Enrichissement de la table historique des événements

Afin d'enrichir les zones de la fiche d'immobilisation qui sont historisées, sept nouvelles colonnes ont été ajoutées dans la table AMEVN.

Explications

Les colonnes ajoutées sont :

- Simulation
- Regroupement
- Date comptable
- Numéro d'inventaire
- Valeur 4
- Valeur 5
- Valeur 6

La consultation CAMEVN a été modifiée :

- Ajout des blocs détail "Autres informations" et "Paramètres standard" en consultation et en interrogation afin d'améliorer la navigation dans cette transaction.
- Les grilles ont également été ajoutées.

Le traitement TAMEVN a été modifié afin de pouvoir historiser ces nouvelles colonnes.

Transactions concernées

CAMEVN - Historique des événements (Transaction AMCEVN)

TAMEVN - Traitement d'historisation annuelle (Transaction AMTEVN)

Création de deux nouvelles transactions afin de pouvoir historiser les plans et les annuités

Afin d'améliorer les possibilités d'historisation, il sera désormais possible d'historiser les plans et les annuités.

Explications

Auparavant, seules les données de la fiche d'immobilisation étaient historisées dans CAMEVN. Il sera désormais possible d'historiser les plans (GAMPLA) et les annuités (GAMANN) respectivement dans les transactions CAMEVP et CAMEVA, accessibles à partir de CAMEVN.

Un conteneur CKAMEVN a également été créé afin de pouvoir naviguer de la même manière qu'avec le conteneur GKAMIMO (Immobilisations + plans + annuités).

Le traitement TAMEVN a donc été modifié afin d'historiser les plans et les annuités à la date de lancement du traitement (date d'événement).

De la même manière, si le traitement TAMEVN est lancé avec "Annulation de l'historique", les données seront supprimées dans CAMEVN, CAMEVP et CAMEVA.

Transactions concernées

CAMEVP - Historique plans (Transaction AMCEVP)

CAMEVA - Historique annuités (Transaction AMCEVA)

CKAMEVN - Historique des événements (*Transaction AMCEVN*)

TAMEVN - Traitement d'historisation annuelle (*Transaction AMTEVN*)

Possibilité de faire des historisations intermédiaires en cours d'exercice

Afin d'améliorer les possibilités d'historisation, il sera désormais possible de faire des historisations en cours d'exercice.

Explications

A la soumission de TAMEVN, une "Date de clôture intermédiaire" a été ajoutée. Si cette date est renseignée, elle permet de faire une historisation des immobilisations à une date donnée sur l'exercice en cours.

Les données de GAMIMO, GAMPLA et GAMANN seront historisées respectivement dans CAMEVN, CAMEVP et CAMEVA avec le type d'évènement CI (Clôture intermédiaire).

Exemple : historisation au 31/03/N, au 30/06/N.

Principes :

- Cette date doit obligatoirement être sur l'exercice en cours.
- Si une clôture intermédiaire a déjà été faite sur l'exercice, on ne pourra pas en faire à une date inférieure à celle-ci.

Exemple : si on a déjà historisé le mois de mars, on ne peut plus historiser janvier ou février. Par contre si on supprime l'historisation de mars, on pourra historiser janvier et février.

Transactions concernées

TAMEVN - Traitement d'historisation annuelle (*Transaction AMTEVN*)

Possibilité de créer des immobilisations de simulation par interface

Il est désormais possible de créer des immobilisations de simulation par interface.

Explications

Dans les transactions GAMIMP et GAMIMT, les colonnes suivantes ont été ajoutées :

- Simulation : par défaut cette nouvelle colonne est renseignée automatiquement avec "N" lors de la création automatique des immobilisations provisoires par les autres applications (Achat, Finances,...) afin de conserver un comportement identique à l'existant.

- Code entrée : par défaut cette nouvelle colonne n'est pas renseignée lors de la création automatique des immobilisations provisoires par les autres applications (Achat, Finances,...) afin de conserver un comportement identique à l'existant.

Transactions concernées

GAMIMP - Immobilisations provisoires (*Transaction AMIIMP*)

GAMIMT - Immobilisations de transfert (*Transaction AMIIMT*)

TAMIMP - Transfert des immobilisations provisoires (*Transaction AMTIMP*)

TAMIMT - Traitement de transfert d'une immobilisation (*Transaction AMTIMT*)

Ajout fourchette de dates comptables

La fourchette de date comptable a été ajoutée dans le bouton "Sélection immobilisation".

Explications

Afin d'enrichir les possibilités de sélection, une fourchette de dates comptables a été ajoutée dans le bouton "Sélection immobilisation".

Toutes les éditions et les traitements comportant le bouton "Sélection immobilisation" bénéficient donc de cette fourchette supplémentaire.

De la même manière, la consultation CAMPLA qui possède le bouton "Sélection immobilisation" bénéficie de cette fourchette supplémentaire.

Transactions concernées

TSIMO - Sélection des immobilisations (Transaction AMTSIMO)

CSIMO - Sélection des immobilisations (Transaction AMCSIMO)

CAMPLA - Consultation des plans (Transaction AMCPLA)

Objectif de Simulation

Il est désormais possible d'avoir des objectifs de simulation.

Explications

Pour définir un objectif en simulation, il faut que sa nature dans GAMOBJ soit égale à "SI".

Pour les objectifs de simulation, lors du traitement de clôture des immobilisations (TAMCLO), les annuités antérieures (nature = A) ne sont jamais marquées.

Ceci permet de pouvoir modifier à tout moment cet objectif et les calculs seront effectués avec les nouvelles caractéristiques, depuis la date de début d'amortissement.

Transactions concernées

TAMCLO - Traitement de clôture des immobilisations (Transaction AMTCLO)

Evolution du traitement de clôture

Explications

- Pour les immobilisations de simulation, lors du traitement de clôture (TAMCLO), les annuités antérieures (nature = A) ne sont désormais plus marquées, pour tous les objectifs de cette immobilisation. Ceci permet de pouvoir réutiliser ces immobilisations en simulation pour les prochains exercices, en pouvant modifier librement leurs caractéristiques (dates, plans, montants, etc.).

- La possibilité de contrôler que les sas des immobilisations (GAMIMP et GAMIMT) sont vides avant de lancer le traitement de clôture (TAMCLO) a été ajoutée.

Dans GAMIMT, il ne doit plus rester d'immobilisations avec une date inférieure à la nouvelle date de début d'exercice.

Dans GAMIMP, il ne doit plus rester d'immobilisations non transférées (code traitement différent de T) avec une date inférieure à la nouvelle date de début d'exercice.

L'occurrence CTLSAS pour le paramètre AMTCLO a été ajoutée.

La valeur testée 1 concerne la date d'acquisition. La valeur testée 2 concerne la date de mise en service.

Si la valeur testée 1 vaut :

- B : le contrôle est bloquant, dans les deux sas il ne doit plus rester d'immobilisations avec une date d'acquisition inférieure à la nouvelle date de début d'exercice ;

- S : le contrôle n'est pas bloquant, un message signale s'il existe des immobilisations dans les sas avec une date d'acquisition inférieure à la nouvelle date de début d'exercice ;
- R : aucun contrôle n'est effectué.

Si la valeur testée 2 vaut :

- B : le contrôle est bloquant, dans les deux sas il ne doit plus rester d'immobilisations avec une date de mise en service inférieure à la nouvelle date de début d'exercice ;
- S : le contrôle n'est pas bloquant, un message signale s'il existe des immobilisations dans les sas avec une date de mise en service inférieure à la nouvelle date de début d'exercice ;
- R : aucun contrôle n'est effectué.

- Lors de la clôture des immobilisations (TAMCLO), si l'occurrence CTLDAT pour le paramètre AUTAMO existe pour l'établissement que l'on est en train de clôturer et que les deux dates sont renseignées, alors elles seront initialisées avec les dates du nouvel exercice.

Exemple : si on vient de clôturer l'exercice 2014 (du 01.01.2014 au 31.12.2014) alors les dates 1 et 2 du paramètre AUTAMO occurrence CTLDAT deviendront respectivement : 01.01.2015 et 31.12.2015.

Transactions concernées

TAMCLO - Traitement de clôture des immobilisations (*Transaction AMTCLO*)

Prise en compte des immobilisations provisoires sur l'état 2054

Explications

- A la soumission, ajout d'une case à cocher permettant de prendre en compte les immobilisations de transfert (GAMIMT). Si cette case est cochée, les immobilisations de transfert, présentes dans GAMIMT, sont sélectionnées, sinon elles ne sont pas prises en compte.

Pour la sélection de ces lignes de données, seule la fourchette d'établissements est utilisée.

Ces lignes apparaissent sur le compte-rendu avec l'origine à T.

- A la soumission, ajout d'une case à cocher permettant de prendre en compte les immobilisations provisoires (GAMIMP). Pour les immobilisations provisoires, possibilité de choisir les codes traitement à sélectionner.

Si cette case est cochée, les immobilisations provisoires, présentes dans GAMIMP, sont sélectionnées, sinon elles ne sont pas prises en compte.

Pour la sélection de ces lignes de données, seule la fourchette d'établissements et les codes traitement à sélectionner sont utilisés.

Ces lignes apparaissent sur le compte-rendu avec l'origine à P ainsi que leur code traitement.

Transactions concernées

EAM2054 - Etat récapitulatif 2054 (*Transaction AME2054*)

Possibilité de générer l'écriture d'acquisition sur l'établissement destination

Explications

Lors du transfert d'une immobilisation sur un autre établissement avec la nature de cession "TG" (Transfert groupe), il est désormais possible de générer automatiquement l'écriture d'acquisition sur l'établissement destination.

La génération de cette nouvelle écriture est paramétrable : elle sera générée si le deuxième caractère de la chaîne 1 est égal à "O" pour le paramètre NATCES occurrence TG.

Schéma d'écriture :

21xxx Immobilisation	Débit	0
445xxx TVA	Débit	0
181xxx Compte de liaison	0	Crédit

Remarque : il est ensuite possible de remplacer le compte 181xxx par un compte 404xxx par exemple, grâce aux exceptions sur compte référencées dans GAMCPT.

Pour plus de détails, voir la documentation du traitement TMTCE, dans la partie "Actions réalisées par le traitement".

Transactions concernées

TMTCE - Traitement de transfert des cessions (*Transaction AMTTCE*)

TAMANC - Traitement d'annulation des cessions (*Transaction AMTANC*)

Modifications

Modification de l'accès à la mise en service à partir de GAMIMO

Explications

Auparavant, l'accès au traitement de "Mise en service" à partir de la gestion des immobilisations (GAMIMO), se faisait via le bouton "Détails".

Désormais, l'accès à cette fonctionnalité se fait via les "Transactions liées". La soumission du traitement de mise en service (TAMENC) s'ouvre automatiquement afin de lancer la mise en service pour l'immobilisation courante.

Cette fonctionnalité reste possible seulement pour les immobilisations en cours, c'est-à-dire pour les immobilisations dont le type d'immobilisation est EC ou EA.

La date de mise en service de la soumission est contrôlée par rapport à la date d'acquisition de l'immobilisation : la date de mise en service doit être supérieure ou égale à la date d'acquisition. Ce contrôle est effectué à la soumission du TAMENC, seulement lorsque ce traitement est appelé en synchronisation à partir de la gestion des immobilisations.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (*Transaction AMIIMO*)

TAMENC - Traitement de mise en service des immobilisations (*Transaction AMTENC*)

Evolution du contrôle de cohérence entre les données des immobilisations et des locations

Explications

Le paramètre AUTAMO, occurrence CTLQLO permet d'activer le contrôle de cohérence entre les données des immobilisations et des locations.

Ce contrôle est effectué lors de la création d'un objectif IFRS (le rôle de l'objectif est égal à "I" dans GAMOBJ) dans GAMPLA et pour les immobilisations dont le numéro de parc est renseigné.

Si la valeur testée 1 vaut :

- A : contrôle que la base d'amortissement est inférieure ou égale à la somme des loyers (GLECH) de la fiche de location (GLFLO) liée à cette immobilisation et contrôle que la durée du plan d'amortissement est supérieure ou égale à la durée du contrat de location (GLCNT) ;
- I ou autre valeur : aucun contrôle n'est effectué.

La valeur 1 du paramètre permet de préciser un nombre de jours d'écart toléré lors de la comparaison entre la durée du contrat et celle du plan d'amortissement. Ce nombre de jours est ajouté à la durée d'amortissement car celle-ci doit toujours être supérieure à la durée du contrat de location. Ce nombre ne peut pas être négatif. Il n'est pas obligatoire de renseigner ce nombre.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMPLA - Plan affecté (Transaction AMIPLA)

Mise en place

Dans GPAR pour le paramètre AUTAMO, occurrence CTLQLO saisissez un nombre de jours dans la valeur 1. Cette valeur doit être positive.

Prendre en compte le plan fiscal dans les éditions

Explications

Dans les éditions, la case à cocher "Edition des immobilisations avec plans achevés" était gérée en fonction de la date de fin d'amortissement du plan de GAMPLA (plan comptable). Si le plan fiscal est renseigné, on calcule sa date de fin d'amortissement et on retient la date la plus grande des deux pour déterminer si l'immobilisation est finie d'amortir ou non.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMACQ - Edition de l'état des acquisitions (Transaction AMEACQ)

EAMCES - Edition des cessions d'immobilisations (Transaction AMECES)

EAMINV - Edition de l'inventaire des immobilisations (Transaction AMEINV)

EAMMCT - Edition multicritères des immobilisations (Transaction AMEMCT)

EAMPRA - Edition des prévisions d'amortissement annuelles (Transaction AMEPRA)

EAMPRV - Edition des prévisions d'amortissement (Transaction AMEPRV)

Avoir le détail des mensuelles jusqu'à N+9 avec l'édition des prévisions

Explications

Auparavant, l'édition du détail des mensuelles était possible jusqu'à N+1 en éditant les mensuelles M et UM présentes dans la table des annuités.

Afin d'avoir la possibilité d'éditer le détail des mensuelles pour les exercices futurs jusqu'à N+9, de nouvelles valeurs ont été ajoutées pour le paramètre MEN lié au mnémonique EAMPRV :

- D2 : édition des mensuelles de l'exercice en cours (M), celles du prochain exercice (UM) ainsi que celles de l'exercice N+2 ;
- D3 : édition des mensuelles de l'exercice en cours (M), celles du prochain exercice (UM) ainsi que celles des exercices N+2 et N+3 ;
- D4 : idem D2 jusqu'à l'exercice N+4 ;
- D5 : idem D2 jusqu'à l'exercice N+5 ;
- D6 : idem D2 jusqu'à l'exercice N+6 ;

- D7 : idem D2 jusqu'à l'exercice N+7 ;
- D8 : idem D2 jusqu'à l'exercice N+8 ;
- D9 : idem D2 jusqu'à l'exercice N+9 ;

- O2 : édition des mensuelles du prochain exercice (UM) ainsi que celles de l'exercice N+2 ;
- O3 : édition des mensuelles du prochain exercice (UM) ainsi que celles des exercices N+2 et N+3 ;
- O4 : idem O2 jusqu'à l'exercice N+4 ;
- O5 : idem O2 jusqu'à l'exercice N+5 ;
- O6 : idem O2 jusqu'à l'exercice N+6 ;
- O7 : idem O2 jusqu'à l'exercice N+7 ;
- O8 : idem O2 jusqu'à l'exercice N+8 ;
- O9 : idem O2 jusqu'à l'exercice N+9 .

Rappel : Les mensuelles apparaissent seulement dans le fichier ASCII, si l'exercice en cours fait 12 mois et si le détail des immobilisations est demandé à la soumission.

- Contrairement aux mensuelles M et UM qui sont présentes dans la base de données, les mensuelles de N+2 à N+9 sont calculées.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMPRV - Edition des prévisions d'amortissement (*Transaction AMEPRV*)

Si le marquage de l'annuel est demandé, on contrôle que la somme des mensuelles soit égale à l'annuel

Explications

Lors du transfert des dotations mensuelles avec TAMTCM, si le paramétrage de GAMTCI indique que l'on doit marquer l'annuelle de l'exercice en cours lors du transfert de la dernière mensuelle, alors on contrôle que la somme des mensuelles (M) soit égale au montant de l'exercice en cours (E).

Ce contrôle est bloquant afin de s'assurer que la somme des mensuelles soit égale à la dotation de l'exercice en cours car lors de la clôture de l'exercice, les mensuelles sont supprimées. Il faut donc que le montant transféré en comptabilité (les mensuelles) et celui des immobilisations (l'annuel qui est conservé) soient identiques. Ce problème concerne ceux qui ne font que du transfert mensuel. Il est donc conseillé dans ce cas de cocher la case "Marquage de l'annuelle en cours" dans GAMTCI afin que ce contrôle soit déclenché.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMTCM - Transfert mensuel des immobilisations (*Transaction AMTTCM*)

Correction des cessions dans le cas des amortissements très courts

Explications

Dans le cas des durées d'amortissements très courts, lors de la cession de l'immobilisation, le calcul de l'amortissement était erroné. Ce problème arrivait lorsque la date d'acquisition, la date de fin d'amortissement et la date de cession étaient sur le même exercice.

Exemple : Immobilisation acquise le 01/02/N, amortie en linéaire sur 1 mois et cédée le 01/03/N.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (*Transaction AMTCES*)

Possibilité de ne pas faire suivre le CGR lors du transfert d'une immobilisation sur un autre établissement

Explications

Lors du transfert d'une immobilisation sur un autre établissement suite à une cession avec nature de cession T, TF ou TG, on a désormais la possibilité de ne pas faire suivre les CGR sur la nouvelle immobilisation créée sur l'établissement destination.

Une nouvelle occurrence TRFCGR a été créée pour le paramètre AMTCES.

Si la valeur testée 1 vaut :

- A : le CGR A est conservé lors du transfert ;
- I ou autre valeur : le CGR A est enlevé lors du transfert.

Si la valeur testée 2 vaut :

- A : le CGR B est conservé lors du transfert ;
- I ou autre valeur : le CGR B est enlevé lors du transfert.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (Transaction AMTCES)

Correction de la gestion de la TVA sur l'établissement destination en cas de transfert

Explications

Lors du transfert d'une immobilisation sur un autre établissement avec la nature de cession T, si le compte d'immobilisation est en TVA obligatoire, c'est le code TVA du journal qui est pris en compte. Une correction a été apportée afin de générer correctement l'écriture d'acquisition sur l'établissement destination afin d'éviter le message d'erreur OCMVC132.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMTCE - Traitement de transfert des cessions (Transaction AMTTCE)

TAMANC - Traitement d'annulation des cessions (Transaction AMTANC)

Prendre en compte les zones de l'immobilisation sur l'établissement destination

Explications

Lors de la cession d'une immobilisation avec transfert d'établissement (nature de cession = T) il y a donc création d'une nouvelle immobilisation sur l'établissement destination.

Pour la génération des écritures sur l'établissement destination, si le paramétrage de GAMTCI stipule qu'il faut faire suivre des zones de l'immobilisation dans l'écriture à générer, alors ce sera les zones de l'immobilisation sur l'établissement destination. Auparavant, c'était les zones de l'immobilisation sur l'établissement origine qui étaient prises en compte.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMTCE - Traitement de transfert des cessions (Transaction AMTTCE)

Prendre en compte les postes de GAMACP pour la création des lignes budgétaires

Explications

Auparavant, la création des lignes budgétaires se faisaient avec les postes associés aux comptes dans GCPT. Désormais, le traitement va rechercher en priorité les postes de GAMACP. S'ils ne sont pas renseignés, le traitement utilise ceux de GCPT (fonctionnement identique au fonctionnement précédent) pour créer les lignes budgétaires.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMTBU - Traitement de transfert des annuités en budgétaire (*Transaction AMTTBU*)

Possibilité d'alimenter les budgets à classe

Explications

La classe d'élaboration budgétaire a été ajoutée à la soumission du traitement TAMTBU afin de pouvoir alimenter les budgets qui sont en saisie de classe obligatoire.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMTBU - Traitement de transfert des annuités en budgétaire (Transaction AMTTBU)

Mise à jour des programmes java pour le passage au HTML5

Explications

Cette mise à jour a pour but de :

- moderniser les programmes pour plus de performances ;
- adapter les programmes pour une future architecture stateless ;
- faire des économies au niveau des accès bases de données.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

Toutes les transactions sont concernées par cette évolution.

Modules

Nouveautés

QNIREG - Règles de génération et diffusion des tâches collaboratives

Alimentation du module permettant de générer et diffuser automatiquement aux collaborateurs des informations relatives à une donnée au travers de tâches collaboratives.

Explications

Création de règles génériques appelées lors des évènements suivants :

- Création d'une immobilisation ;
- Modification d'une immobilisation ;
- Création d'une cession ;
- Modification d'une cession ;
- Création d'une immobilisation provisoire.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (Transaction AMIIMO)

GAMCES - Cessions (Transaction AMICES)

GAMIMP - Immobilisations provisoires (Transaction AMIIMP)

Modifications

Evolution de la gestion des remplacements

Explications

Trois champs ont été ajoutés dans la gestion des remplacements (GAMIMR) afin d'aider l'utilisateur à appréhender le remplacement d'une immobilisation :

- Le champ "Solde" : indique le solde de la nouvelle immobilisation après le remplacement (montant restant).
- Le champ "Taux de remplacement" : indique le taux de remplacement de l'ancienne immobilisation par rapport à la valeur de la nouvelle immobilisation.
- Le champ "Valeur de la nouvelle immobilisation" : indique la valeur de la nouvelle immobilisation en tenant compte du pourcentage de remplacement et de la déflation.

Le cas des remplacements en cascade n'est pas géré. Ces données sont calculées uniquement pour la ligne de données courante.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMR - Remplacement des immobilisations (Transaction AMIIMR)

Structures de données

Créations de tables

AMEVP - Evénements plans

AMEVA - Evénements annuités

Modifications de tables

AMEVN - Table des événements

Ajout des colonnes :

simamevn	varchar(1)	Obligatoire	Simulation
rgiamevn	varchar(10)	Facultatif	Regroupement
decamevn	varchar(8)	Facultatif	Date comptable
invamevn	varchar(20)	Facultatif	Numéro d'inventaire
va4amevn	float	Facultatif	Valeur 4
va5amevn	float	Facultatif	Valeur 5
va6amevn	float	Facultatif	Valeur 6

AMIMP - Table des immobilisations provisoires

Ajout des colonnes :

simamimp	varchar(1)	Obligatoire	Simulation
cetamimp	varchar(1)	Facultatif	Code d'entrée

AMIMT - Table des immobilisations de transfert

Ajout des colonnes :

simamimt	varchar(1)	Obligatoire	Simulation
cetamimt	varchar(1)	Facultatif	Code d'entrée